

AVIS DE VACANCE DE POSTE No 1

Titre: Directeur de l'Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications (ESMT) de Dakar

Pays : SENEGAL

Lieu d'affectation: Dakar (avec possibilités de déplacements dans la région)

Type de nomination: Mandat à durée déterminée

Durée de nomination: Trois (3) ans, renouvelable deux (2) fois

Date limite pour postuler: 15 mars 2004

Date de prise de service: 01 Août 2004

Fonctions:

Placé sous l'autorité du Conseil d'Administration (CA) et en collaboration étroite avec les responsables des Entités/Organisations/Sociétés de télécommunications concernées, le Directeur est appelé à mettre en oeuvre les orientations définies par le Conseil d'Administration afin d'améliorer et de renforcer les moyens propres à développer des compétences de haut niveau en ce qui concerne la science des télécommunications, la politique, la réglementation et la gestion, de manière à répondre aux besoins de ce secteur dans les pays africains. Garant du bon fonctionnement de l'Ecole, et de sa gestion, il est en particulier chargé de:

1. fixer les objectifs annuels de l'ESMT et assurer une gestion intégrée des programmes de formation;
2. préparer et exécuter le budget selon les orientations du CA;
3. proposer au Conseil d'Administration, les projets d'amendement des textes statutaires de l'ESMT, en fonction des stratégies de développement des ressources humaines et de l'évolution des services et produits des utilisateurs
4. En étroite collaboration avec le Directeur de la formation, coordonner l'exécution des actions de formation et veiller à l'actualisation permanente des contenus des matières du programme d'enseignement et des pédagogies associées;
5. Procéder par avis de vacance et en relation avec le Président du Conseil d'Administration, au recrutement du Personnel selon les conditions fixées par le Statut.
6. assurer l'évaluation, sur la base du rendement, de tout le personnel de l'ESMT; veiller à la bonne gestion des ressources humaines et au climat social de l'Ecole;
7. Développer le rôle de l'ESMT en tant qu'un nœud du réseau pour l'Afrique francophone et exercer un rôle de coordination vis à vis des autres pays participants
8. Promouvoir l'ESMT et ses produits et développer le porte feuille Clients de l'ESMT; Prendre toutes initiatives destinées à promouvoir le concept de la définition des prestations de formation et de recherche en adéquation avec les services réels offerts
9. Promouvoir une politique dynamique de recouvrement des créances;
10. Organiser, si nécessaire, le Conseil de perfectionnement pour étudier et analyser tous les problèmes de formation et d'activités pédagogiques
11. Participer, si nécessaire, aux conférences, réunions et séminaires organisés par les institutions nationales, régionales et internationales et représenter l'Ecole auprès de ces institutions;
12. Accomplir toute autre tâche (activités spéciales) que le Conseil d'Administration lui demanderait dans le cadre de sa fonction.

Langues: Excellente connaissance de la langue française et connaissance pratique de l'anglais.

Qualifications et expériences – Conditions:

Administrateur/Ingénieur/Haut Cadre: Formation universitaire sanctionnée par un titre ou un diplôme d'Enseignement Supérieur (5 ans d'études supérieures au minimum après les études secondaires)/ou de Post-Universitaire ou un niveau d'enseignement et de spécialisation équivalent dans la discipline concernant le poste.

Expériences et aptitudes requises:

- avoir au moins une expérience de cinq (5) ans dans une fonction similaire ou dans la gestion des activités du secteur/d'Entités des télécommunications et de pilotage d'activités conceptuelles et opérationnelles ;
- avoir déjà occupé un poste de décideur nécessitant un engagement personnel en matière de développement des ressources humaines;
- faire preuve d'esprit d'initiative;
- capacité de leadership et forte aptitude à la communication, tant interne qu'externe;
- connaissance des outils bureautiques (traitement de texte, tableur...);
- nomination sujette à un examen médical satisfaisant et un dossier complet (demande d'emploi, curriculum vitae, extraits d'acte de naissance et de casier judiciaire, copie certifiée conforme des titres et diplômes, attestations des emplois précédemment occupés).

Traitements:

SALAIRE DE BASE (Ech. 1) en FCFA	INDEMNITES MENSUELLES			
	Fonction	Eloignement	Logement	Responsabilité
464.508	100.000	50.000	225000	125.000

Indemnités : l'indemnité d'éloignement est attribuée au personnel non sénégalais. Une indemnité d'installation de 500.000 FCFA est payée en une seule fois à la prise de fonction (pour les expatriés non-résidents).

Prime de productivité mensuelle: jusqu'à 25 % du salaire de base

Prime de rendement annuelle: 1/12ème du salaire annuel de base

Scolarisation des enfants: prise en charge à hauteur de 80% des études primaires et secondaires, plafonné à 50.000 F CFA par enfant et par mois.

Allocations familiales: 1821 FCFA /mois par enfant et 329 FCFA /mois en plus pour tout enfant mineur de plus de 10 ans.

Couverture médicale : prise en charge par les Assurances à hauteur de 80% des frais médicaux (avec limitation pour la lunetterie, les soins dentaires, les hospitalisations et accouchements) et pharmaceutiques.

Transport: le Directeur dispose d'un véhicule de fonction.

Le personnel non sénégalais détaché à l'ESMT jouit des privilèges et immunités au Sénégal au même titre que les fonctionnaires internationaux.

Le personnel non sénégalais recruté localement dans le pays siège ne bénéficie pas des privilèges et immunités

Les frais de voyage vers Dakar de l'intéressé et de sa famille sont à la charge de l'Ecole. Ils ont droit en outre à un voyage dans leur pays d'origine tous les deux ans à l'occasion des congés ou vacances.

Conditions et dossier de candidature

Le candidat ou la candidate doit être ressortissant(e) des pays membres (Bénin, Burkina Faso, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal) ou des organismes actionnaires de l'ESMT à la date limite de dépôt de sa candidature.

Les candidatures sont personnelles et ne peuvent être parrainées officiellement par un pays ou organisme membre de l'ESMT.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur dossier (le cachet de la poste faisant foi), avec une lettre de motivation, au plus tard le 15 mars 2004 à l'adresse suivante :

Union Internationale des Télécommunications
Bureau de Développement des Télécommunications
Représentation de zone pour l'Afrique de l'Ouest
Rue Descenet
Immeuble RP Dakar
BP 5202 RP
Dakar - SENEGAL
Téléfax: (221) 822 80 13.

AVIS DE VACANCE DE POSTE No 2

Titre : Directeur de la formation de l'Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications (ESMT) de Dakar

Pays : SENEGAL

Lieu d'affectation: Dakar (avec possibilité de déplacements dans la région)

Type de nomination: Durée déterminée

Durée de nomination: Trois (3) ans, renouvelable trois (3) fois

Date limite pour postuler: 15 mars 2004

Date de prise de service: 01 Août 2004

Fonctions:

Placé sous l'autorité du Directeur et en collaboration avec les Enseignants, le Directeur de la Formation est chargé de prendre toutes les décisions relatives à la mise en oeuvre des programmes d'enseignement et à l'affectation des ressources nécessaires. Il remplace le Directeur en cas d'absence de ce dernier; il est en particulier chargé de :

1. Assurer la coordination, la planification et l'organisation des activités pédagogiques de formation initiale et continue ;
2. Elaborer, mettre à jour et administrer les différents programmes de formation, en s'assurant d'une répartition optimale des ressources nécessaires;
3. Evaluer les demandes de formation en liaison avec les stratégies de développement des ressources humaines des clients et définir l'offre ESMT en relation avec la cellule MARCOM (MARKETING & COMMUNICATION);
4. Elaborer et négocier le projet de budget annuel de la direction de la formation ;
5. Planifier et coordonner les activités d'enseignement, et d'actualiser en permanence les programmes de formation;
6. Développer l'usage des nouvelles technologies de l'enseignement pour mettre en place des scénarii alternatifs de formation, notamment l'enseignement à distance;
7. Evaluer les performances des formateurs et décider des actions de soutien ou de formation continue les concernant ; mettre en place les plans individuels de formation de formateurs;
8. Participer au développement de la communication entre les différents services et à la promotion du marketing des produits et services de l'ESMT;
9. Participer au développement et à la mise à jour du système d'information et de gestion, participer à la diffusion de certains cours relevant de son domaine de compétence ;
10. Contrôler et suivre la qualité de chaque action de formation, en exploitant les résultats des évaluations post-formation effectuées auprès des Clients/Utilisateurs et de celles faites par les étudiants;
11. Participer si nécessaire, aux conférences, réunions et séminaires organisés par les institutions nationales, régionales et internationales et représenter le Directeur auprès de ces institutions;

12. Veiller au positionnement de l'Ecole en cohérence avec les ambitions du réseau d'Excellence de l'Afrique francophone et contribuer activement à la promotion et à la programmation des activités offertes par ce réseau;
13. Développer la recherche et l'expérimentation sur les nouveaux produits et services en partenariat avec les Universités, Instituts de recherches et/ou de formation;
14. Prendre toutes initiatives de nature à contribuer à la diversification des prestations de l'ESMT en s'appuyant sur les ressources de formation disponibles;
15. Fournir un rapport périodique sur les activités de formation;
16. Accomplir toutes autres tâches (activités spéciales) que le Directeur de l'Ecole lui demanderait de réaliser dans le cadre de sa fonction.

Langues: Excellente connaissance de la langue française et connaissance pratique de l'anglais.

Qualifications et expériences – Conditions:

Administrateur/Ingénieur/Haut Cadre : Formation universitaire sanctionnée par un titre ou un diplôme d'Enseignement Supérieur (5 ans d'études supérieures au minimum après les études secondaires) ou de Post-Universitaire ou un niveau d'enseignement et de spécialisation équivalent dans la discipline concernant le poste.

Expériences et aptitudes requises :

- avoir une expérience au moins de cinq (5) ans dans une fonction similaire ou dans le domaine de la formation et/ou de pilotage d'activités de développement des ressources humaines au niveau d'Entités/Organisations/Sociétés de télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication;
- avoir une bonne connaissance des qualifications requises pour les différents métiers du secteur des télécommunications et de leurs perspectives d'évolution ;
- faire preuve d'esprit d'initiative;
- capacité d'animation d'équipe et forte aptitude à la communication, tant interne qu'externe ;
- connaissance des outils bureautiques (traitement de texte, tableur,...) ;
- nomination sujette à examen médical satisfaisant et dossier complet (demande d'emploi, curriculum vitae, extraits d'acte de naissance et de casier judiciaire, copie conforme des titres et diplômes, attestations des emplois précédemment occupés) à transmettre par l'autorité compétente du pays d'origine du candidat.

Traitements:

SALAIRE DE BASE (Ech. 1) en F CFA	INDEMNITES MENSUELLES			
	Fonction	Eloignement	Logement	Responsabilité
374.187	75.000	50.000	175.000	80.000

Indemnités: l'indemnité d'éloignement est attribuée au personnel non sénégalais. Une indemnité d'installation de 500.000 FCFA est payée en une seule fois à la prise de fonction (pour les non-résidents).

Prime de productivité mensuelle: jusqu'à 25 % du salaire de base

Prime de rendement annuelle: 1/12ème du salaire annuel de base

Scolarisation des enfants: prise en charge à hauteur de 80 % des études primaires et secondaires, plafonné à 50.000 FCFA par enfant et par mois.

Allocations familiales: 1821 FCFA/mois par enfant et 329 FCFA/mois en plus pour tout enfant mineur de plus de 10 ans.

Couverture médicale: prise en charge par les Assurances à hauteur de 80% des frais médicaux (avec limitation pour la lunetterie, les soins dentaires, les hospitalisations et accouchements) et pharmaceutiques.

Transport: le Directeur de la formation dispose d'un véhicule de fonction ou d'une Indemnité kilométrique mensuelle de 82.000 FCFA.

Le personnel non sénégalais détaché à l'ESMT jouit des privilèges au Sénégal au même titre que les fonctionnaires internationaux.

Le personnel non sénégalais recruté localement dans le pays siège ne bénéficie pas de ces privilèges et immunités

Les frais de voyage vers Dakar de l'intéressé et de sa famille sont à la charge de l'Ecole. Ils ont droit en outre à un voyage dans leur pays d'origine tous les deux ans à l'occasion des congés ou vacances.

Conditions et dossier de candidature

Le candidat ou la candidate doit être ressortissant(e) des pays membres (Bénin, Burkina Faso, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal) ou des organismes actionnaires de l'ESMT à la date limite de dépôt de sa candidature.

Les candidatures sont personnelles et ne peuvent être parrainées officiellement par un pays ou organisme membre de l'ESMT.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur dossier (le cachet de la poste faisant foi), avec une lettre de motivation, au plus tard le 15 mars 2004 à l'adresse suivante :

Union Internationale des Télécommunications
Bureau de Développement des Télécommunications
Représentation de zone pour l'Afrique de l'Ouest
Rue Descenet
Immeuble RP Dakar
BP 5202 RP
Dakar - SENEGAL
Téléfax: (221) 822 80 13.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

A. Pour un fonctionnaire

1. Une demande de recrutement dans l'emploi à pourvoir, approuvée par l'Administration d'origine;
2. Un Curriculum Vitae;
3. Un certificat de visite médicale prouvant qu'il remplit les conditions d'aptitude physique requises et délivré par une autorité médicale agréée par l'Etat où il est recruté ou par celle du pays de résidence;
4. Une copie certifiée conforme des titres et des diplômes;
5. Une attestation régulièrement établie des emplois précédemment occupés et indiquant leur la durée;
6. Un extrait d'acte de naissance ou de jugement en tenant lieu;
7. Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois.

B. Pour un non fonctionnaire

1. Une demande de recrutement motivée dans l'emploi à pourvoir;
2. Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois;
3. Un état signalétique des services, ou toute pièce attestant la régularité de sa situation au regard des lois sur le service national ou sur l'armée;
4. Un extrait d'acte de naissance ou de jugement en tenant lieu;
5. Un certificat de visite médicale prouvant qu'il remplit les conditions d'aptitude physique requises et délivré par une autorités médicale agréée du pays de résidence;
6. Un Curriculum Vitae;
7. Une copie certifiée conforme des titres et des diplômes;
8. Une attestation régulièrement établie, des emplois publics ou privés précédemment occupés et indiquant leur durée.

N.B: Les candidatures sont personnelles et ne peuvent être parrainées officiellement par un pays ou organisme membre de l'ESMT.